

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page: 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page: 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an 10 fr.; France et Etranger : 12 frs

## La levée de l'état de siège

au Maroc est une vaste fumisterie

Nous nous sommes trop pressés de nous réjouir de la levée de l'état de siège au Maroc dans la partie du territoire désignée sous le nom de « région civile » parcequ'elle est administrée par des contrôleurs civils par rapport à l'autre qui continue à être placée sous l'autorité militaire.

Voici ce que publiait le « Bulletin Officiel » du protectorat du 29 Juillet dernier qui consacre le nouvel état de choses, qui fait dire aux indépendants, qu'il n'y a rien de changé et qu'on s'est moqué du gouvernement et du public.

On a peut être raison lorsqu'on lit les restrictions apportées à la mesure prise mais il ne faudrait pas en déduire que la situation changerait du fait d'un changement de direction au cas où M. L. Saint-Venant à être appelé à la résidence générale du Maroc. Il n'agirait pas autrement que le maréchal Lyautey, laisserait subsister le dahir s'entourerait d'une cohorte de militaires qui ne le quitteraient pas d'une semelle, et la preuve, c'est qu'en trois circonstances, alors que la Tunisie est loin d'être dans la situation du Maroc où l'on continue à se battre, il n'a pas hésité à faire appel à l'édit royal de 1776, pour expulser Fabre, qu'il a acculé à la ruine, à la faillite, malgré femme et cinq enfants; Louzon, traîné, de prison en prison et finalement expulsé malgré les intérêts importants qu'il possédait dans le pays et qu'on ne lui a même pas permis de venir liquider et enfin Raymond Coirat, le propre frère du garde des sceaux de l'époque, pour des articles de polémique courante.

Toutes ces expulsions ont été dictées par le souci bien personnel d'avoir la paix et la tranquillité car si l'on avait agi de même autrefois plusieurs des journalistes qui dirigent encore des journaux auraient repassé la méditerranée depuis belle lurette.

N'est-ce pas Tridon, n'est-ce pas Bouyac, et l'auteur lui-même de ces lignes, n'y aurait pas coupé.

Mais en ce temps-là, il aurait fallu beau voir un résident général recourir au fameux édit !

Pour sûr que celui-ci aurait suivi de près l'expulsé de la veille, si solide soit sa situation.

Et la preuve, c'est que l'honorable M. Alapetite faillit avoir les reins cassés pour des faits dont il n'était pourtant pas l'auteur responsable.

Et M. Lucien Saint est bien l'auteur des expulsions dont personne n'a encore oublié le souvenir.

S'il va un jour au Maroc nos compatriotes ne tarderont pas à s'apercevoir qu'il n'y aura rien de changé dans leur situation.

M. Lucien Saint a des mérites, certainement, mais il a aussi des défauts et ceux-ci ne rachètent pas ceux-là.

Néanmoins, nous savons nous

accommoder des uns et des autres et voilà pourquoi le gouvernement a le devoir de conserver à la tête du protectorat tunisien pour lui laisser achever son œuvre.

Jusqu'à son maintien à Tunis s'impose car son successeur quel qu'il soit refuserait de porter la hache dans des institutions créées de la veille en prétendant qu'elles n'ont pas encore donné tout ce qu'on est en droit d'attendre.

Voici le dahir pour rire de la levée de l'état de siège au Maroc :

Article premier. — L'ordre du 2 août 1914 modifié par l'ordre du 7 février 1920 demeure intégralement en vigueur dans la Zone de contrôle militaire (région de Fez-Taza, Meknès et Marrakech-Tadja).

Art. 2. — Dans la zone de contrôle civil, (région d'Oudjda, du Gharb, Rabat de la Chaouia, contrôle de Mazagan, Safi et Mogador, circonscription d'Oued-Zem), demeurent seules en vigueur des dispositions ci-dessous : En outre des faits de la compétence normale des conseils de guerre aux armées prévus par le code de justice militaire, les tribunaux militaires seront seuls saisis quelle que soit la qualité des auteurs principaux et des complices, de la connaissance : 1. des crimes et délits considérés comme attentatoires à la sûreté de l'armée, ou portant préjudice au bon fonctionnement des services des armées de terre et de mer, telle que, provocation par quelque moyen que ce soit à la désobéissance des militaires envers leurs chefs pour tout ce que ceux-ci leur commandent, pour l'exécution, des lois et des règlements militaires, faux commis au préjudice de l'armée, destruction d'édifices ou d'ouvrages militaires, emploi illégal de la force armée.

2. Des délits d'importation et commerce d'armes de guerre, pièces d'armes, munitions, chargées ou non, poudre, salpêtre, fulmicoton, nitro-glycérine et toutes compositions destinées exclusivement à la fabrication des munitions.

Les délits, de même que la vente et l'achat frauduleux, le port, le recel et le colportage des mar chandises en question, seront punis d'une amende de 1.000 à 5.000 francs, d'une amende supplémentaire égale à trois fois la valeur de l'arme emportée et d'un emprisonnement de 3 mois à 2 ans ou de l'une de ces deux pénalités seulement.

Les dispositions de l'article 463 du code pénal sont applicables. Les tribunaux militaires demeurent également seuls compétents pour la répression des ordres des 13 novembre 1914, 17 décembre 1915, et 15 janvier 1921 réglementant l'arrivée et le séjour des étrangers en zone française. L'autorité militaire aura d'autre part le pouvoir : 1. d'éloigner les repris de justice et les individus dont les agissements peuvent nuire à la sécurité de l'armée et du Protectorat ; 2. d'ordonner la remise des armes et munitions et de procéder à leur recherche et à leur enlèvement et au besoin parfois de perquisition de jour et de nuit dans le domicile des particuliers ; 3. d'interdire et de saisir les publications qu'elle juge de nature à entretenir ou à exciter le désordre.

Rabat, le 25 juillet 1924.

Signé : LYAUTEY.

N.B. Est-il besoin de rectifier la sottise coquille de l'écho « Les Rothschild où l'on nous fait dire que Jacques Bahar aurait été la victoire pour la victime ? Nous ne le pensons pas car nos lecteurs sont trop intelligents pour ne pas l'avoir fait eux-mêmes. Elle est si grossière que personne n'a pu s'y méprendre.

## Le sieur Habib el Allam

délégué à la Medina

oh ! oh !! ah !!! ah !!!!

C'est encore d'un délégué, comme M. Abd ul Wahab, mais à la Medina, dont nous allons nous occuper avec M. El Habib el Allam, ancien Khalifa, Kaia et Caïd.....

du genre du trop fameux Djouini, présentement bach-Hamba, dont Vigné d'Octon a tracé un portrait vraiment trop flatteur.

Honni soit qui mal y pense.

Or donc avant d'accéder au poste important où la confiance du gouvernement l'a appelé, M. El Habib el Allam était autrefois Khalifa au caïdat du Cap Bon, en résidence à Nabeul. C'était à l'époque où la maladie clouait Farbat sur un lit de douleurs qui l'obligeait à abandonner les rênes du caïdat à son Khalifa.

Un jour, un riche indigène de Menzel Temime, gros bourg du caïdat, s'avisa d'envoyer au paradis des houris un jeune voisin, tout aussi riche que lui, qui s'était mis dans la tête de convoler en justes noces avec sa sœur et entretenait avec elle un cours de conversation nocturne et sentimental.

Un soir, répondant à l'appel de sa belle il était perché sur le mur mitoyen lorsqu'une balle de fusil l'envoya dégringoler dans sa cour, tué net.

On prétendit que le meurtrier aurait été aidé, pour accomplir son crime, par sa mère et chose plus incroyable, sinon monstrueuse, par la donzelle qui aurait appelé l'Amoureux qu'un coup de fusil bien tiré allait abattre.

Le Khalifa de l'endroit avec peu de célérité procéda à une enquête assez sommaire, où la complicité se dessinait par trop, puis il expédia son prisonnier à Nabeul à la disposition du Khalifa-caïd.

C'est ici que commence le rôle de M. El Habib el Allam, chargé d'assurer la direction du caïdat.

En recevant un prisonnier aussi important et riche, il ne cacha pas sa joie et ne vit devant lui qu'un frère outragé qui avait donné une « bonne leçon » à un voisin trop entreprenant, néanmoins il ne jugea pas à propos de le relâcher séance tenante, il fallait attendre, laisser apaiser les esprits car les deux familles jouissaient d'une égale considération que leur donnaient leurs richesses immenses, les plus importantes de tout le caïdat.

Le Khalifa donna l'ordre d'installer une chambre confortable à la prison de l'endroit où le « vengeur » aurait toutes ses aises et ses commodités : lit, table, chaises, tapis épais et moelleux et une nourriture saine et abondante ainsi que toutes facilités pour communiquer avec le dehors, même d'aller voir son propre banquier qui détenait une soixantaine de milliers de francs....

Mais le frère de l'assassiné lui ne restait pas inactif. Il chargeait un des illustres maîtres du barreau du soin de venger son frère, ce qui semblait assez difficile devant tant de richesses accumulées sur la tête du coupable.

Néanmoins les services judiciaires, après s'être fait tirer un peu l'oreille, finirent par envoyer un juge - suppléant du nom de Béchir Maouia pour instruire l'affaire. Et quel juge !

C'est à partir de ce moment que la bouffonnerie commença.

(à suivre)

## Echos et Nouvelles

L'Ere des scandales tunisiens ne serait donc pas close ?



Lors des interpellations de 1911 - 12 sur les scandales tunisiens, M. Alapetite, Commissaire du gouvernement et M. Poincaré, président du conseil des ministres et ministre des affaires étrangères, déclarèrent, du haut de la tribune de la Chambre des députés que l'ère des scandales était close, à jamais close et qu'ils ne s'en reproduiraient plus.

Si les informations de Tunis-Socialiste relatives à un domaine mi-partie habous et mi-partie forestier dans la région du Kef sont exactes, et que le tribunal mixte ait osé prononcer l'immatriculation comme propriété melk, ce serait un scandale de plus à ajouter à ceux déjà nombreux dont la Tunisie donna

le triste spectacle.

Et elle n'avait réellement pas besoin de rouvrir une ère pour rappeler les tristes temps où les scandales étaient monnaie courante.

M. Ph Bériel

Notre ami, M. Ph. Bériel, dont le souvenir est toujours si vivace en Tunisie, vient de donner de ses nouvelles des Contamines, en Haute-Savoie, au pied du Mont-Blanc, où il villégiature en faisant part des fiançailles de son fils Jean avec Mlle Marguerite Clerc.

Nous lui adressons nos félicitations les plus sincères ainsi qu'à Mme Bériel avec nos vœux de bonheur et prospérité pour les jeunes fiancés.

L'état sanitaire à Tabarka ne laisserait pas à désirer

Comme suite à notre article relatif au danger que pourraient courir les jeunes enfants que le Comité des colonies scolaires de vacances envoi à Tabarka, village qui laisserait à désirer sous le rapport de la santé publique suivant les dire du correspondant du « Journal de Tunis » de cette localité, nous avons reçu de notre ami, M. Guinle, imprimeur, trésorier de l'Œuvre, la lettre rassurante suivante qui calme nos alarmes et celles qu'auraient pu avoir les pères et mères des jeunes colons :

LIGUE FRANÇAISE de L'Enseignement Colonies Scolaires de Vacances

Tunis, le 8 Août 1924

Cher ami,

« J'ai inspecté les colonies du 14 au 22 juillet, à Tabarka, comme à Ain Draham, je n'ai pas vu de malades. Pour préciser je puis vous confier qu'à Tabarka, sur 112 petits colons j'en ai trouvé 6 un peu fatigués par le changement de climat et de régime, mais pas trace d'épidémie ».

« J'ai eu le plaisir de m'entretenir plusieurs fois avec le docteur Garnier et vous le savez trop consciencieux pour ne pas nous signaler un danger s'il existait. C'est le Dr Garnier qui veut bien se charger d'assurer le service médical de notre colonie de Tabarka.

La D. T. de ce matin a publié un communiqué de notre comité. C'est la reproduction des renseignements qui nous sont fournis par les Directeurs de nos trois colonies ».

« Dans ces conditions, le comité des C.S. de V. ne peut que continuer à laisser sa colonie à Tabarka. Les enfants y sont très bien à tous les égards et nous n'avons aucune raison de modifier notre organisation ».

« Le L<sup>r</sup> Petit, directeur de la colonie et le Dr Garnier, médecin chargé du service sont nos correspondants naturels et rien ne nous autorise à penser qu'ils ne nous signaleraient pas un fait aussi grave que celui reproduit dans votre estimé journal et à nous faire des propositions en conséquence.

Bien cordialement.

Georges GUINLE Trésorier

Imprimeur - TUNIS

Mariage

Nous avons appris avec plaisir le mariage de M<sup>rs</sup> Georges Bourgeon, avocat à la Cour d'Appel de Paris, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, fils de notre ancien procureur de la République, M. Bourgeon, conseiller à la Cour de Cassation, officier de la Légion d'Honneur, et de Mme Bourgeon, avec Mlle Marcelle d'Hubert.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux le 28 juillet dernier en l'église St Augustin à Paris.

Nous adressons aux nouveaux mariés ainsi qu'à leurs familles, nos félicitations les plus sincères.

Les palmes d'or

Nous relevons avec plaisir dans la dernière promotion des palmes d'or ou d'argent celle de M. Baris l'infatigable, délégué financier, conseiller général et maire de la Calle à qui nous adressons nos très vives félicitations.

## LES ROTHSCHILD

Histoire anecdotique d'une famille régnante

I

AVANT-PROPOS

Une collection nouvelle d'ouvrages, annoncée dans l'Intransigeant du 9 juin dernier va paraître prochainement.

Elle prétend faire connaître au public « Le roman des grandes existences ». Elle donnera une Vie de Villon, par Francis Carco ; une Vie de Turenne, par Edmond Pilon ; une Vie de Racine, par Lucien Dubech ; une Vie du cardinal Lavigerie, par Georges Goyau ; une Vie de Balzac, par René Benjamin ; une Vie de Dumas père, par Gérard Bauer ; une Vie de la Fontaine, par Jean Longnon ; une Vie de M. Thiers, par Jacques Bainville.

Il n'y aura rien sur les Rothschild dans cette série des « grandes existences »

Les Rothschild dominent pourtant toute l'histoire de France à partir de 1815 jusqu'à maintenant, et ils l'influencent depuis 1830.

Ils sont également passés sous silence dans la nouvelle Histoire de France que M. Bainville vient de publier. Et ceci est formidable.

1830, 1848, 1870, sont inexplicables sans la politique occulte des Rothschild. Cette politique a dominé les événements du dernier siècle. suscité des hommes, abattu d'autres hommes.

Qui donc nierait que depuis 1815, l'Histoire de France ne soit plus guère qu'une annexe de l'histoire financière de l'Europe, et à partir de 1870, de l'histoire financière des deux mondes ?

Je sois bien que M. Bainville a déclaré qu'il n'y a pas de question juive

ce qui est piquant si l'on songe qu'il participe à la direction d'un journal qui s'est posé à ses débuts comme continuateur de l'œuvre de Drumont et de son journal aujourd'hui tué par M. Joseph Denais, pour lequel il n'y pas non plus de question juive.

Mais même en niant la question juive, on ne peut pas contester l'existence des Rothschild et de leur plan financier, sévèrement suivi depuis plus d'un siècle, et qui n'est qu'un plan politique.

La politique française ne dépend plus, qu'elle soit dirigée par un Bloc National ou par un Cartel des gauches, que de ce qu'on appelle la Haute Banque internationale.

On a prété jadis à Balzac, dont René Benjamin nous promet la biographie, l'intention d'écrire une Histoire de France. Il est infiniment probable qu'il n'aurait pas comme l'a fait M. Bainville dans la sienne, omis les Rothschild et leur politique, car dans sa Comédie humaine, il a buriné avec un relief prodigieux la silhouette du Nucingen.

Nous ne prétendons pas remplacer Balzac, mais nous essayons de combler une lacune et d'opérer un redressement de l'histoire.

L'omission des Rothschild dans l'histoire contemporaine ne peut qu'avoir engendré les pires erreurs et faire attribuer à des causes fausses bien des manifestations préjudiciables à la France et qui ont eu pour origine les décisions du pouvoir occulte financier incarné dans la dynastie régnante des Rothschild.

« L'ARGENT »

PREMIERE PARTIE

L'Homme de Paille de Guillaume IX

La maison de l'Ecu Rouge

Les Rothschild forment une véritable dynastie. Il serait tout aussi impossible de mettre en lumière la vie d'un Rothschild actuel sans remonter aux origines de sa famille, que d'écrire une vie de Louis XIV ou de Louis XVI, sans résumer au moins en quelques lignes l'histoire de la race des Bourbons.

Il faut donc, pour évoquer les origines de la dynastie régnante, qui prit le pou-

voir occulte en 1830 et ne fut que s'enrichir depuis cette époque en dépit de la révolution de 1848 qui fut, en partie, dirigée contre elle, se transporter par la pensée à Francfort-sur-le-Mein, la vieille ville allemande, où vivaient, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le prêteur sur gages Mayer Amschel et son épouse Gutta Schnapper.

La maison de la Judengasse qu'habitaient ces deux fondateurs de la grande dynastie du XIX<sup>e</sup> siècle ne ressemblait guère à l'hôtel de la rue Saint-Florentin, à celui de la rue Berryer, à celui de l'avenue Marigny, ni au château de Ferrières ou à celui de l'Abbaye des Vaux de Cernay.

C'était une très vieille maison en bois à façade gothique, sombre et mystérieuse.

Mayer Amschel, en lévite crasseuse, aux cheveux longs avec ces tire-bouchons dénommés balançoires à poux, Gutta Schnapper en bonnet noir, avec ses jupes à cloche occupaient cette maison dont les passants et les chalandiers ne connaissaient que le rez-de-chaussée, composé d'une boutique et d'une arrière-boutique à l'aspect sordide. Des loques sales garnissaient la devanture. Sur le trottoir étroit, des papiers contenaient des marchandises hétéroclites, des objets usagés et brisés qui indiquent la présence d'un marchand de bric-à-brac.

Au-dessus de ce capharnaüm grinçait une enseigne : *A l'Écu rouge*. En allemand, cela se dit : *Rod Schild*.

D'où est venu ce nom de Rothschild arboré vaillamment par les descendants d'Amschel Mayer. C'est un sobriquet qui est le nom de ces magnats. C'est une référence de fripiér qui illustre les pages de l'Opéra et les annales des champs de courses où triomphent les écuries des fils d'Amschel Mayer.

Le véritable nom de famille des Rothschild aurait, d'ailleurs été Baur. Mais les seuls enfants de Mayer Amschel, à l'exclusion des enfants de ses frères ont porté ce nom de Rothschild.

(à suivre)

**Demandez partout l'anisette Gras**

AGENT DEPOSITAIRE J. CURTELIN Fils  
19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0,95

**Suite des échos**

**Encore de l'argent jeté par les fenêtres**

Encore de l'argent jeté par les fenêtres c'est celui que l'on va consacrer à l'expropriation de tous les immeubles de la rue du chemin de fer avec celui de M. Bignens par dessus le marché.

Il serait pourtant si simple de se servir de ceux qui possédaient le Bône Guelma et qui ont été rachetés par la convention de 1922.

Nous n'avons pas d'argent à jeter par les fenêtres. Qu'on y songe en haut lieu

**Le retour de M Cranoier**

On nous assure que l'honorable M. Cranoier serait revenu à Tunis par l'un des derniers courriers et sa présence aurait été signalée à la fête de St Germain.

**Encore des grèves**

Avec les dokcers qui réclament des salaires aussi élevés qu'à Marseille où la vie est excessivement chère nous voilà menacés d'une grève générale des incrimés maritimes.

Mais nous comptons fermement sur la vigilance du ministère et en particulier du sous secrétaire d'Etat à la Marine marchande pour que nos intérêts n'aient pas à souffrir comme toujours du conflit.

**Les spéculateurs au banc d'infamie**

"Tunis Socialiste" prétend qu'un représentant d'une marque d'automobiles vend pour 8.000 fr. des autos qu'une autre maison faisait payer 12.000 soit avec un bénéfice supplémentaire de 4.000 francs !

Si les affirmations de "Tunis Socialiste" sont exactes voilà ou jamais, l'occasion pour le parquet d'exercer des poursuites car le public ne comprendrait pas qu'on poursuive un malheureux marchand qui aura vendu deux, trois ou quatre sous de plus une marchandise et qu'on laisse impuni celui qui aura réalisé 4.000 sur 12.000 soit le 33 o/o.

C'est du reste la même maison qui a fait le triest des carrières de pierre, des fours à chaux et à ciment à l'exception bien entendu de ceux de Potinville dont les propriétaires restent très au-dessus de propositions de ce genre.

Le public est anxieux de savoir si les gros industriels iront faire la connaissance des banes de la correctionnelle.

**Nécrologie**

Nous avons appris avec infiniment de peine la mort de Mme Lamotte femme de notre ami M. H. Lamotte, le représentant de commerce bien connu en notre ville où il jouit des sympathies de tous.

Nous le prions ainsi que les familles atteintes d'agréer nos vives et sincères condoléances.

**Administration des Habous**

**AVIS**

Anis **BERGER**  
Claude  
184, Boulevard National - MARSEILLE

**Administration des habous**

**AVIS**

Henchir el Knatar, à Zaghuan.  
Machit echahda I, à Oued Es-Sbahya, même région.  
Machit echahda II, même région.  
Henchir Es-Sayah, à Mateur.  
Il est donné avis au public que l'adjudication des immeubles ci-dessus désignés, qui devait avoir lieu, pour les trois premiers, le 15 août courant, à Zaghuan ainsi que l'a annoncé l'avis n° 9 concer-

nant les habous privés, a été remise au 22 courant, à Zaghuan ; les renseignements relatifs à la superficie, la durée du bail et la mise à prix peuvent être communiqués aux intéressés à l'Administration des Habous, à Tunis, et au Bureau de la Niabat, à Zaghuan.

L'immeuble désigné en dernier lieu, dont l'adjudication a été fixée au 16 courant, à Mateur, ainsi que l'a annoncé l'avis n° 6 concernant les habous privés, sera mis aux enchères le 23 courant, à Mateur ; pour tous renseignements relatifs à cet immeuble, consulter l'avis n° 6 affiché dans les lieux publics, à l'Administration des Habous, à Tunis, et enfin, à l'Oukalat des Habous, à Mateur.

Le Président  
C. SFAR

**Administration des Habous**

**AVIS**

Il est donné avis au public que l'adjudication des immeubles ci-après désignés :

1. **Henchir El Goutine**, région de Zaghuan, habous Mohamed Azzouz
2. **Saniet El Kodra** région de Zaghuan, habous Mohamed Azzouz.
3. **Saniet Er-Rami**, région de Zaghuan, habous Mohamed Azzouz ayant fait l'objet du neuvième avis des Habous privés de Zaghuan et devant avoir lieu le vendredi 15 août courant a été retardée et fixée au vendredi 22 août 1924.

**Brevet Tunisien N° 1659**

MM. Georges Cloetens, Georges Lallou et Louis Vander Heyden et Hauzeur à Liège propriétaires du brevet Tunisien d'invention N° 1659, pour *Dispositif permettant de modifier les sons produits par tout instrument à cordes touché par clavier ou au doigt*, désirent entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, Ingénieur Conseil à Tunis, 20 rue de Russie.

**Administration des Habous**

**AVIS**

Il est donné avis au public que l'adjudication de **Henchir Ettalah** habous de Fatma bent Mohamed Echidhim situé dans la circonscription de Zaghuan à 12 kilomètres de la ville, qui a été fixée, sur l'avis n° 12 des habous privés au 15 août courant, à Zaghuan a été remise au 22 du même mois.

La Superficie de cet henchir est de 800 hectares, dont 560 hectares laborables, de qualité moyenne et le reste constitué en un terrain en friches et une montagne propre au pacage ; il comprend un puits et une source, il est dépourvu de paille.

La mise à prix est de 36500 francs.

Le Président des Habous  
C. SFAR

**Administration des Habous**

**AVIS**

Il est donné avis au public que la mise aux enchères pour location des immeubles habous, objet de l'avis concerné l'état n° 17, aura lieu au Bureau des Habous du Kef, et non de Tunis, à la date du jeudi 28 août, à 14 heures.

Le Président  
C. SFAR

**Demandez partout les Apéritifs LICARI**

Le lait est le plus concentré **BERNA** riche suisse en crème

C'est le plus cher mais le meilleur  
Dépositaires : 3 rue des Belges - Tunis

**PHARMACIE BLOCH**  
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira  
**BLOCH Léon Fils**  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'École Supérieure d'Alger  
Téléphone 553

**POUR VOS TRACTEURS**  
**POUR VOS AUTOS**

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 20 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants**. Av. J.-Ferry - Tunis

**Raymond Valensi**  
INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie - TUNIS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al-Djazira

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX  
Documentation la plus complète et la plus variée

**EXCELSIOR**

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.

Abonnement : 18 frs 34 frs 65 frs

Spécimen franco sur demande. (à l'extérieur 2 frs de plus)

**DIMANCHE-ILLUSTRÉ**  
EXCELSIOR-DIMANCHE  
Magazine ill et é en couleurs  
16 pages - 25 cent.

Abonnement à DIMANCHE-ILLUSTRÉ : six mois UN AN  
Colonies Françaises : 6.50 12 frs

**Maisons Recommandées**

**TUNISIA-PALACE** 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

**PRODUITS ALIMENTAIRES** et denrées coloniales — **Boccaro et Nizard** — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

**Mercurie Parisienne** — Jacques Bismuth — Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt de gant "Perrin", parafumés "Rivell" et parfumerie "Aryse" Parfumeries complètes pour couturières.

Importation-Exportation de tous produits — **Mohamed Ellamti**, négociant, rue de France Sousse Tunisie — Adresse télégr. : Mohameds Ellamti - Sousse.

**Belle Jardinière** — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Au Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis

**Pianos et Musique**, rue Es-Sadikia - Tunis  
**J. & A. BEMBARON**, Vente, échange e location de Pianos.

Entreprise Générale des Travaux Electriques — **A. Minaud et Fils**, ancien Auconturier-Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis

**Maison de santé pour les yeux**, dirigée par M. le Dr. Chénou — 1<sup>re</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1888, 1, rue Zarkoun - Tunis.

**Grande fabrique d'espadrilles Ripoll**, Montera et Garcia. — Téléph. 24.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros détail.

**EMPRE AVANTI** — Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE DUX, propriétaire - Sousse-Tunis — Concessions de premier choix - Liqueurs de marque.

**Droguerie de la Poste**. — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.

**MANSOUR BEN GEMAA** — Shyp Chand ler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie — Maison fondée en 1900

**MAURICE AZERM** 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis - Télégr. AZERM Tunis - Téléph. 8.48 - Quincaillerie - Ferronnerie-articles de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

**Les GALERIES PARISIENNES** Alphonse L. Licari, pp. 1, Place Pichon - Sousse — Chapoux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1<sup>res</sup> marques connues - A. tellier de Modes — Maison de toute confiance e

**Grands Magasins de Nouveautés du Petit Paris**, avenue de France - Tunis — Brami frères et Cie, pp. 1.

**Pharmacie Soumama** diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

**Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes** — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

**Artifères** — **PAONESSA**, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

**Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie H. BIANCHI** 17, Avenue de France - Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

**Grand Hôtel de France** — Premier ordre (Tunis). — L. de Lacroix, propriétaire — Sousse

**JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz MAUD**  
Madame Maud Eau Hygène (Var)

IMP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS  
Le Gérant : E. LUMBROSO

**Comptoir National d'Escompte de Paris**

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :  
**TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR**

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements  
Toutes opérations de Banque  
toutes opérations sur titres  
Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**  
DÉPOT DE COLIS

**Fabrique de Lits**  
en tous genres et de tous systèmes (Maison Française)  
Expédition à l'Intérieur  
**V. LELLOUCHE & Cie**  
MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 -- TUNIS  
Téléphone : 9.41

**VÊTEMENTS**

**J. BELL**  
5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé **J. BELL** est une merveille d'élégance

Le meilleur marché de tout TUNIS

**AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE**

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.200.049 francs.

SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris  
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICLI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79  
Agent Général et Inspecteur de la Cie

**C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique**  
Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia  
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

**Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN**

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)  
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia  
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamnam-Lif

**Banque Franço-Tunisienne**  
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

**C<sup>IE</sup> DE NAVIGATION MIXTE**  
Cie Touache - Paquebots - Poste Français  
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624

AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.  
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

**G<sup>DE</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
**Spécialité d'Ameret de Fernet Licari**  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille or. Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours ris 1900

**Aux Armes & Munitions de France**

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion  
Centrale et à Hammerless  
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques  
Vente de Poudre de l'Etat  
**TAIEB ELLAMTI - SOUSSE**  
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

**- RESTAURANT DU JAPON -**  
**G. FIORINI & G. FALORNI**, Propriétaires  
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine Italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**  
Procédés et brevets A. NOBEL

**PELLET César**, Agent  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3  
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télégr. : PELLET T. Tunis

L'huile qui graisse le plus  
**«- Vacuum Mobiloil -»**  
Marque "GARGOYLE"  
**Maison A. MODIGLIANI**  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles - TUNIS  
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

**Société Générale**

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE  
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000  
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence  
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX

Principales opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ;  
Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissances — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et l'Étranger

**Office Français Immobilier et Commercial**  
« Assurances »  
(20<sup>ème</sup> ANNÉE)  
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

**Vous** si vous désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à "OFFICE FRANÇAIS".

**Rien à payer** si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

**Maison R. WALLUT & Cie**  
(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)  
99, Rue de Portugal - TUNIS  
Machines Agricoles et Industrielles  
des Premières Marques  
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES  
Catalogues et Références Franco sur demande

**Banque de Tunisie**

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia  
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

**B. BISMUTH**  
Importateur direct de la Société Générale des Truilleries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Grues admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées  
**Fil de fer à fourrage 13-14-15**  
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia |  
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée - TUNIS